

**MAIRIE DE VITTEFLEUR
76450 VITTEFLEUR**

Tél : 02.35.97.53.07

Conseil municipal du 26 juin 2020

Le 26 juin deux mille vingt, 20 H 30, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Vittefleur sous la présidence de Monsieur FOIRET, Maire de Vittefleur.

Présents (15) : Tous les conseillers

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté.

Indemnité du maire et des adjoints :

Monsieur le maire propose de laisser l'ancien taux pour les indemnités du maire et des adjoints soit :

Maire : 31 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour) au lieu de 40.3 ;

Adjoint : 8.25 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique (IB 1027 à ce jour) au lieu 10.7 ;

Après en avoir délibéré les membres du conseil acceptent à l'unanimité des votants, les taux suivants :

FONCTION	NOM PRENOM	MONTANT MENSUEL BRUT	POURCENTAGE IB 1027 IM 830
MAIRE	FOIRET Franck	1 205.71 €	31 %
1 ^{ER} ADJOINT	ROBERT Mickaël	320.87 €	8.25 %
2 ^{ème} ADJOINT	LECOMPTE Michel	320.87 €	8.25 %
3 ^{ème} ADJOINTE	LEDOUX Karine	320.87 €	8.25 %
4 ^{ème} ADJOINT	NIEL Benoit	320.87 €	8.25 %

Vote indemnité du Maire : Monsieur Franck FOIRET ne prend pas part au vote

Vote indemnité des adjoints : Madame Karine LEDOUX, Messieurs Michel LECOMPTE, Benoit NIEL et Mickaël ROBERT ne prennent pas part au vote

Loyers salon de coiffure :

Suite à l'épidémie de COVID, en raison du confinement et de la fermeture du salon de coiffure pendant deux mois, monsieur le maire propose de l'exonérer de 2 mois de loyer,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil acceptent à l'unanimité.

Pouvoirs de police :

Monsieur le maire explique au conseil qu'il est possible de ne pas déléguer les pouvoirs de police au président de la communauté de communes. (Accord à l'unanimité)

Demandes de subventions :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'approuver les travaux afin de demander des subventions ou fonds de concours aux différents organismes pour la salle LECORDIER, la salle des sports, l'église, la chapelle de Crosville et la mairie.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, autorisent Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux, à signer les devis, et à solliciter toutes les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet,

Commissions :

Finances (idem à la commission d'appel d'offres)

Monsieur Franck FOIRET

Titulaires :

Madame Magalie LECONTE

Monsieur Florian HAMEL

Monsieur Mickaël ROBERT

Suppléants :

Monsieur Dominique BATIER

Madame Claire LECONTE

Madame Séverine MOUSSE

Travaux – patrimoine

Monsieur Franck FOIRET

Monsieur Dominique BATIER

Monsieur Florian HAMEL

Madame Claire LECONTE

Monsieur Jean-Louis PROST

Monsieur Mickaël ROBERT

Monsieur Jean-Marc SEVESTRE

Voirie, fleurissement, employés communaux du technique

Monsieur Franck FOIRET

Madame Angélique DESJARDINS

Madame Séverine MOUSSE

Monsieur Mickaël ROBERT

Monsieur Jean-Marc SEVESTRE

Gestion des salles, personnel de la salle, Gestion du cimetière

Monsieur Franck FOIRET

Monsieur Michel LECOMPTE

Communication

Monsieur Franck FOIRET

Monsieur Florian HAMEL

Monsieur Benoît NIEL

Monsieur Jean-Louis PROST

Élections

Monsieur Franck FOIRET
Madame Liliane CORDIER
Madame Angélique DESJARDINS
Monsieur Michel LECOMPTE

Festivités, manifestations, vie associative

Monsieur Franck FOIRET
Monsieur Dominique BATIER
Madame Liliane CORDIER
Madame Nicole LARDANS
Madame Karine LEDOUX
Monsieur Benoît NIEL
Monsieur Mickaël ROBERT

Culture, tourisme

Monsieur Franck FOIRET
Madame Angélique DESJARDINS
Monsieur Jean-Louis PROST

Sports

Monsieur Franck FOIRET
Monsieur Dominique BATIER
Madame Séverine MOUSSE

SIVOS :

Monsieur Franck FOIRET
Madame Séverine MOUSSE
Suppléante :
Madame Liliane CORDIER

Représentant au conseil d'école :

Madame Séverine MOUSSE

Syndicat du collège L. BOUILHET :

Monsieur Franck FOIRET
Madame Magalie LECONTE
Suppléants :
Madame Séverine MOUSSE
Monsieur Florian HAMEL

Commission communale des impôts directs :

M. Rémy DUPRE
M. Mickaël ROBERT
M. Michel LECOMPTE
M. Vincent LEFEBVRE
M. Jean-Marc SEVESTRE
M. Thierry LAMULLE
Mme Magalie LECONTE
Mme Karine LEDOUX

Mme Liliane CORDIER
M. Christophe LEROY
M. Jean-Pierre REALAN
M. Christian DUCROC

Mme Marianne CUILIER
M. Philippe BOQUET
Mme Séverine MOUSSE
M. Vincent CAVELIER
M. Jean-Louis PROST
M. Jacques ROUSSIGNOL
M. Hervé VOIMENT
M. Florian HAMEL
M. Claude GIARD
M. Jacques DELAPORTE
M. Dominique BATIER
M. Michel LELAUMIER

Correspondant défense :

Monsieur Jean-Marc SEVESTRE

Représentant des élus au CNAS :

Monsieur Franck FOIRET

Commission d'appel d'offres :

Monsieur Franck FOIRET

Titulaires :

Madame Magalie LECONTE

Monsieur Florian HAMEL

Monsieur Mickaël ROBERT

Suppléants :

Madame Claire LECONTE

Monsieur Dominique BATIER

Madame Séverine MOUSSE

CCAS :

Le conseil municipal vote à l'unanimité 10 membres pour le CCAS :

5 membres du conseil :

Madame Karine LEDOUX, Madame Liliane CORDIER, Monsieur Benoit NIEL, Madame Nicole LARDANS, Monsieur Dominique BATIER

et 5 membres extérieurs qui seront nommés par arrêté.

Club de karaté :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du club de Karaté demandant à bénéficier de la salle des associations afin de la transformer en Dojo. Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité, décident de garder la salle des associations pour les réunions du club des anciens ainsi que pour les locations occasionnelles par les habitants de la commune.

Prime COVID :

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que l'article 11 de la loi de finances rectificative pour 2020 prévoyait la possibilité d'attribuer une prime exceptionnelle aux agents publics particulièrement mobilisés afin de faire face à l'épidémie de covid-19 et assurer la continuité du service public

Après en avoir délibéré, les membres du conseil votent une prime de 300 € par agent mobilisé, les agents mis à disposition ne sont pas concernés.

Vote d'une prime unique sans référence au temps de présence :

(Madame Karine LEDOUX ne prend pas part au vote)

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 13

Vote pour un montant unique de :

(Madame Karine LEDOUX ne prend pas part au vote)

300 € : pour : 9

400 € : pour : 2

500 € : pour : 1

Abstention : 2

Contre : 0

Contrat :

Monsieur le maire fait part au conseil de l'embauche au 1^{er} juin 2020 d'un employé de voirie pour un contrat de 3 ans (renouvelable 1 fois). Accord unanimité

Afin de verser une prime à l'agent il convient d'ajouter les contractuels à la délibération du régime indemnitaire RIFSEEP des agents techniques. Accord (Madame Karine LEDOUX ne prend pas part au vote)

Abstention : 1 (monsieur Benoit NIEL) Contre : 0 Pour : 13

Travaux bassins versants :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Syndicat des Bassins Versants concernant les travaux de remise en état pour la pose d'une nouvelle clôture et démontage de l'ancienne d'un montant de 1 685.70 €

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité, donnent leur accord.

Tour de table :

Les membres du conseil expriment une vitesse excessive dans la commune (grande rue, rue des carpentiers) ainsi que des problèmes de stationnement grande rue.

Benoit NIEL : le plan de sauvegarde a été remis à jour, il est nécessaire de l'envoyer à la Préfecture pour avis.
Des devis ont été demandés pour le changement de l'ordinateur de la mairie

Florian HAMEL : travaux eaux de Normandie église de Crosville

Claire LECONTE : problème terrain communal rue dessous des bois, endommagé par accident ?

Mickaël ROBERT : devis demandé pour une séparation entre l'accueil Poste/Bibliothèque,

Franck FOIRET indique qu'un devis a été également demandé pour l'accueil de la mairie.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,